

OFFRE D'EMPLOI

TYPE DE CONTRAT - **CONTRAT PRO**

AVANT LE - **20 MARS**

SECTEUR SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE

OFFRE N°

43467

SECTEUR

SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT PRO

DURÉE CONTRAT

12 MOIS

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

ICTS RECRUTEMENT DU 23 AU 27 MARS 2020

LIEU

**AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE /
MARGNANE (13)**

POSTULEZ AVANT LE

20/03/2020

PRISE DE POSTE

14/04/2020

CONTACT

Emile MADIN
emadin@cnam.fr
06 93 13 34 41

STANDARD
☎ 02 62 15 00 00

Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F

► DESCRIPTIF

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, et en vue d'un CDI, vous préparez un CQP APS Agent de Prévention et de Sécurité pour devenir un véritable expert du métier. L'agent de sûreté fait un travail de prévention des actions susceptibles de porter atteinte à la sûreté des biens et des personnes de la zone dont il a la charge. L'agent de sûreté aéroportuaire assure l'inspection, le filtrage des passagers, des équipages, des personnels de l'aéroport, ainsi que de leurs bagages, véhicules et effets personnels. Il peut aussi contrôler les bagages de soute, le fret, la poste et les marchandises, ainsi que les produits consommables embarqués.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

titre professionnel

DIPLOME REQUIS :

CQP AGENT DE SURETE AEROPORTUAIRE

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle non exigée

COMPÉTENCES :

CQP ASA + Carte professionnelle en cours + certification T7 ou T10 Ne pas avoir le CQP APS Vigilance Capacité de concentration Sens du service et respect des procédures

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

CQP AGENT DE SURETE AEROPORTUAIRE + CARTE PROFESSIONNELLE VALIDE

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

CQP AGENT DE SURETE AEROPORTUAIRE + CARTE PROFESSIONNELLE VALIDE

LANGUE(S) :

Savoir lire, écrire et compter L'anglais est un plus

INFORMATIQUE :

nc

PERMIS :

► EXIGENCE(S)

► RÉMUNÉRATION

Salaire BRUT: Entre 1300 et 1600 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion
aller +
transfert



Allocation
d'arrivée
de 400€



Aide à
l'hébergement
2 mois



Indemnité
forfaitaire
de 500€



Prime
d'installation
de 400€



Indemnité
complémentaire
selon la situation